



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Secrétariat Général*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS

Bureau des affaires générales et des statuts

Paris, le

19 FEV. 2019

Le directeur des ressources humaines

A

destinataires in fine

Objet : Campagne de l'entretien professionnel au titre de 2018 - modification du compte-rendu.

La campagne de l'entretien professionnel au titre de 2018 est actuellement en cours. Dans l'introduction du compte-rendu de l'entretien professionnel, une question a été ajoutée cette année : « *Souhaitez-vous être volontaire pour intégrer un vivier afin de renforcer les services du ministère de l'intérieur en cas de situation de crise ?* »

En raison des questions posées, je souhaite vous apporter les informations suivantes.

Tout d'abord, cette question, qui s'adresse à l'ensemble des agents, figure sur la première page du formulaire et ne fait pas partie des éléments pris en considération pour l'évaluation des agents.

Elle doit permettre de vous éclairer sur les éventuels volontaires qui souhaiteraient participer à la gestion d'une situation de crise. Les événements de 2017 et 2018 (Irma, Aude, Mayotte...) ont montré l'absence de connaissance par les services des agents, nombreux, qui seraient prêts chacun à leur niveau et en fonction de leurs compétences à participer à une telle mission. Dans de telles circonstances, où le temps compte beaucoup, cette information permettra une plus grande réactivité. Je vous précise, par ailleurs, que ce type de question existe déjà dans le formulaire d'entretien professionnel des administrateurs civils avec la question « *Accepteriez-vous une mission de courte durée à l'étranger ?* ».

De plus, il ne s'agit, en aucune façon, de créer un fichier nominatif centralisé ni de recenser cette information au niveau national.

Enfin, une réponse négative ne doit pas être perçue comme un manque d'investissement ou de sens du service public, la question répondant à une logique d'information et non de recensement statistique, encore moins d'évaluation des agents. A l'inverse, une réponse positive ne signifie pas que l'agent sera dans l'obligation de répondre favorablement à une sollicitation en cas de crise.

Le directeur des ressources humaines,



Stanislas BOURRON

<b>DESTINATAIRES IN FINE</b>
------------------------------

**Monsieur le Préfet de Police**

**Messieurs les Préfets de zone de défense et de sécurité**

**Mesdames et Messieurs les Préfets de région**

**Mesdames et Messieurs les Préfets de département**

**Mesdames et Messieurs les hauts-commissaires de la République en Polynésie-française  
et en Nouvelle-Calédonie**

**Monsieur le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon**

**Monsieur le Préfet des Terres Australes et Antarctiques Françaises**

**Monsieur le Préfet, administrateur supérieur des Iles Wallis et Futuna**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs d'administration centrale**

**Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics**